

FORMATION D'ASSOCIATIONS DE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALES SIMPLIFIÉE

Rédigé le 26 octobre 2020

Notes à savoir :

- Il existe un document officiel pouvant servir de constitution de l'ACÉ
- Il existe un document officiel pour la Formation des Associations de circonscription électorales
- Il existe un document d'aide pour des suggestions de tâches à faire pour les administrateurs des associations
- Une association de circonscription ne doit pas avoir de compte de banque ; c'est le Représentant officiel du Parti qui s'occupe de tout, autant de l'encaissement des dons que des dépenses. Les dons levés clairement par l'association vont « virtuellement » à l'association et c'est notre Représentant officiel qui va donner le solde « virtuel » que chaque association dispose.
- Personne ne peut faire de sollicitation sans avoir un certificat de solliciteur émis par notre Représentant officiel
- En cas de disparité entre ce document et la constitution et le document de formation des associations de circonscriptions électorales, ces derniers ont préséance.

Pour former une ACÉ, vous devez avoir au moins 2 membres du PCQ, dont un peut venir de l'extérieur du comté, par exemple, le vice-président régional...

Le principe est que les membres de l'ACÉ vont se nommer un Conseil d'Administration (CA) de 30 membres maximum.

Administrateurs résidant	Administrateur externe permis
1 à 9	1
10 à 19	2
20 et plus	3

S'il y a moins de 31 candidatures, ils sont tous nommés.

De ce conseil d'administration élu, il doit se former un comité exécutif de maximum 7 personnes;

- Président (obligatoire)
- Trésorier (obligatoire)
- Vice-président
- Secrétaire
- 3 directeurs

Voici les étapes simplifiées:

1. Discutez avec la personne qui veut fonder l'association, assurez-vous d'avoir deux membres intéressés.
Ils doivent être membres 10 jours avant la date de fondation
2. Choisissez une date et un endroit pour l'assemblée générale annuelle (AGA) de fondation de l'ACÉ, donnez-vous un délai de 25 jours minimum. L'assemblée peut avoir lieu virtuellement.
Si des frais sont nécessaires pour payer la salle, assurez-vous d'avoir les autorisations nécessaires
3. Remplissez l'Annexe A et l'envoyer au Directeur exécutif par courriel, avec la date et l'heure de l'assemblée de formation.
Le Directeur exécutif peut accepter une Annexe A sans signatures, mais vous auriez avantage à la faire remplir quand même. Note: Vous pouvez prendre une photo avec votre téléphone et lui envoyer.
4. Proposez au Directeur exécutif un Président d'assemblée, généralement vous, à moins que vous vouliez faire partie du CA de l'association ou que cela soit votre circonscription.
Dans un souci de neutralité, le Directeur exécutif convoquera tous les membres au moins 15 jours à l'avance et nommera le président d'assemblée. Le directeur exécutif va remettre une liste des membres ayant droit de vote (membres 10 jours avant l'assemblée) au Président d'assemblée.
5. Le jour de l'AGA de fondation : le président d'assemblée s'assure que seuls les membres en règle fournis par le Directeur exécutif votent.
 - a. Élection du Conseil d'administration
 - b. Élection du Comité exécutif
Généralement, on accepte les visiteurs dans la salle, à moins que les membres résidents en décident autrement par vote.
Généralement, on accepte les votes à main levée, mais si un membre résident demande le vote secret, il est accordé.
6. Le président d'assemblée remplit et envoie l'Annexe B au Directeur exécutif, accompagnée de la liste du Conseil d'administration.
Note: Vous pouvez prendre une photo avec votre téléphone et lui envoyer.

Sur proposition du Secrétaire général et suivant un rapport en sa faveur du président d'assemblée (Annexe B), le BEN votera sur la reconnaissance officielle de l'association lors de sa prochaine réunion.

Bravo, votre association est formée, ils peuvent maintenant s'occuper des affaires de l'association !

ANNEXE « A »

Fondation d'une Association du Parti conservateur du Québec
Formulaire d'intention de formation d'une association de circonscription électorale.

Circonscription : _____ Date : _____

Présumé président ou autre :

Nom : _____ 

SIGNATURE

Prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Adresse résidentielle : _____

Présumé trésorier ou autre :

Nom : _____ 

SIGNATURE

Prénom : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Adresse résidentielle : _____

**Vous pouvez utiliser plus d'un formulaire si vous avez plus de deux (2) intéressés.

ANNEXE « B »

Fondation d'une Association du Parti conservateur du Québec

Association du Parti conservateur du Québec de (*insérer le nom officiel de la circonscription électorale provinciale assigné par Élections Québec*)

Ont été élues au Comité exécutif (minimum un Président et un Trésorier):

Président* : _____

Vice-président : _____

Trésorier* : _____

Secrétaire : _____

Directeur(s) : _____

Je reconnais avoir présidé l'assemblée de fondation de l'Association du Parti conservateur du Québec de (*insérer le nom officiel de la circonscription électorale provinciale assigné par Élections Québec*) et que toutes les règles et règlements prescrits dans la Constitution de l'Association, dans la Constitution du Parti et dans le cahier de procédure ont été respectées.

Je recommande donc au Bureau Exécutif National du Parti de reconnaître officiellement l'Association du Parti conservateur du Québec de (*insérer le nom officiel de la circonscription électorale provinciale assigné par Élections Québec*) et de lui attribuer le numéro ACE____(*insérer un chiffre de 001 à 125*)(*À remplir par le Directeur exécutif*) pour les registres.

Nom du président d'assemblée : _____

Poste (au sein du BEN OU de l'employé) : _____

Date : _____

Signature : _____